

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM DU SUD DIJONNAIS 119 AVENUE ROLAND CARRAZ 21300 CHENOVE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 2 000 €.

Monsieur Mohamed JAFFAL, représentant de la société O PETIT LIBAN S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 6 IMPASSE DE REGGIO 21000 DIJON, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

JAFFAL MOHAMED

Nombre d'actions : 200

Somme versée : 2 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 31 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé


La banque
(Cachet et signature)


Crédit Mutuel
Sud Dijonnais
119 avenue Roland Carraz
21300 CHENOVE
Tél. 03 80 63 21 58
E-mail 02558@creditmutuel.fr
RIAS N° 07 003 758 affiliée à la Caisse Fédérale Centre Est Europe

